

naissance (mentionner le devis et les pièces communiquées, et désigner les travaux auxquels elles s'appliquent) lesquels travaux sont évalués à non compris une somme à valoir.

Me Boumets et m'engage à exécuter les dits travaux conformément aux conditions du devis, et moyennant les prix d'application du bordereau, sur lesquels je consens un rabais de (en toutes lettres) par cent francs.

M'engage en outre à payer les frais d'affiches et de publication, ceux de timbre des pièces du projet, ainsi que du procès-verbal d'adjudication, enfin, le droit de règlement auquel la présente pourra donner lieu si elle est acceptée. J'offre à titre de cautionnement la somme que j'ai versée en numéraire et dont le récépissé est ci-joint.

J'annexe enfin le certificat de capacité. Fait à le 186

5917 14, 16 m.

Pour toute la chronique locale : J. REBOUX

FAITS DIVERS

— On a pu remarquer dans le *Moniteur* pu 14 mars, que le médaillon militaire avait été concédée à un jeune mousse nommé Léonce.

Nous sommes heureux de pouvoir faire connaître les faits qui ont motivé cette récompense toute exceptionnelle.

On se souvient que le bateau à vapeur mexicain l'*Antonia*, à bord duquel un détachement de marins français avait été embarqué, fut attaqué, le 6 novembre dernier, en se rendant de Bagdad à Matamoros, par des dissidents mexicains postés sur les bords du Rio-Grande. Le bâtiment eut ainsi à remonter ce fleuve pendant près de 30 milles, exposé au feu de l'ennemi qui se cachait sur les rives.

Durant tout ce trajet, un mousse de la Corvette la *Tisiphone*, le nommé Léonce, se plaça en vigie dans la mâture de l'*Antonia*, d'où il indiquait avec une rare intelligence les mouvements de l'ennemi, et resta tout le temps dans ce poste périlleux.

Le maréchal Bazaine, dans une lettre par laquelle il rendait compte au ministre de la marine de l'attaque dont l'*Antonia* avait été l'objet, et lui signalait les officiers et marins qui s'étaient particulièrement distingués, ajoutait : qu'il regretterait de n'avoir pu récompenser d'aucune manière le mousse Léonce, de la *Tisiphone*, qui, pendant le combat de l'*Antonia*, s'était tenu en vigie, exposé aux balles.

Ce brave enfant, disait-il, a, dans cette occasion, fait preuve d'une énergie et d'un sang-froid qui dénotent une nature exceptionnellement bien trempée. Le maréchal terminait en demandant au ministre d'examiner s'il n'y aurait pas lieu de faire admettre le jeune Léonce comme boursier dans un lycée ou de lui faciliter les moyens de concourir pour l'école navale.

Le ministre de la marine a placé cette lettre sous les yeux de l'Empereur, qui inscrivit lui-même le nom du jeune Léonce en disant :

« Je lui donne la récompense des braves. — La valeur n'attend pas le nombre des années. »

Le ministre a prescrit de faire rentrer le mousse Léonce en France, où son éducation sera, sans doute, achevée par les soins du département de la marine.

(Constitutionnel)

— Il paraît que le peuple belge est le peuple le plus décoré de la terre. La Belgique compte 18,000 décorés de l'ordre de Léopold, et la France a 64,000 décorés de la Légion d'Honneur. D'où il suit qu'en France il n'y a qu'un décoré sur 166 hommes majeurs, tandis qu'en Belgique il y en a un sur 66. Ce qui fait un décoré par 1,000 hectares chez nous et un décoré par 66 hectares chez nos voisins.

— On ne saurait trop, dit la *Presse*, appeler l'attention sur les cas de mort apparente traités comme mort réelle. Que de gens ont été enterrés tout vivants ! En voici un nouvel exemple, rapporté par le *Soleil*, dont le dénouement n'a pas été fatal, heureusement. Hier, dans le passage des Panoramas, cinq ou six personnes poussèrent des cris d'effroi... elles croyaient voir un fantôme. C'était cependant un homme bien vivant et mieux portant que jamais. Tous les journaux avaient annoncé sa mort, il y a quelques mois ; et, en effet, la déclaration légale avait été faite, il avait été enveloppé du suaire ; on lui avait placé le crucifix sur la poitrine. En bas, suivant l'usage de Nîmes, on avait placé une table couverte d'étoffe noire, sur cette table un livre... Et les amis ou les parents venaient inscrire leur nom sur la liste d'adieu. Au moment de le mettre dans la bière, un mouvement imperceptible, un battement de cœur avait révélé la funeste erreur... et quatre jours après il était debout. Son premier mot, en ouvrant les yeux avait été : « J'ai faim !... »

Quelles angoisses terribles s'il se fut réveillée dans la terre !... Et qui ne frémit pas en songeant que d'autres y sont revenus à la vie pour mourir plus horriblement ? Cet homme est un ancien poète, ancien rédacteur de journaux, ancien improvisateur, — aujourd'hui négociant : c'est M. Alexandre Ducros.

— Voici quelques détails nouveaux sur l'île de Santorin, à laquelle on a donné le nom de l'île du roi Georges. Elle a atteint une longueur de 140 mètres, une largeur de 65 et une hauteur au-dessus de la mer (à son point le plus élevé) de 45 mètres. Elle semble vouloir se relier à l'île voisine d'elle, celle de Nis-Kamini.

Le soulèvement qui avait paru s'arrêter le 7 février, a repris les jours suivants.

L'île du Roi-Georges a la forme d'un cône. C'est une roche volcanique, en ce moment encore entièrement noire, et présentant un aspect pareil à celui des îles ayant la même origine pendant les premiers jours de leur formation. De nombreuses fissures laissent entrevoir des matières incandescentes à l'intérieur. De temps en temps, les matières se font jour en petite quantité par les fissures, se refroidissent au contact de l'air extérieur et prennent une couleur noire. La nuit, l'île semble un amas de charbon qui brûlerait par le dessous. La chaleur des roches est très-forte, mais va en décroissant du sommet à la base.

Le gouvernement hellénique a envoyé à Santorin une commission scientifique composée de professeurs de chimie, de géologie, et du directeur de l'observatoire. Cette commission a dû arriver le 10. Une autre commission est partie de Paris il y a huit jours et doit se trouver également aujourd'hui sur les lieux.

Les phénomènes à la suite desquels s'est produit le surgissement de l'île se rattachent à un ensemble de faits volcaniques qui ont donné lieu à plusieurs secousses souterraines.

Le 7 février, un tremblement de terre a été ressenti à Patras et a duré 20 secondes. Personne n'a péri, mais plusieurs maisons ont été renversées.

Le même jour, à la même heure, le tremblement de terre a été ressenti à Tripolizza en Arcadie. Les journaux de Grèce nous racontent qu'un berger qui se tenait debout sur un rocher en gardant son troupeau, a été renversé par le choc.

Dans l'île de Chios, de fortes secousses ont été éprouvées et n'ont cessé que par bouillonnement à la suite duquel l'île du Roi-Georges a paru.

Enfin, le *Journal de Trieste* assure qu'un fort tremblement de terre a été ressenti le 7 dans toute la Laconie, et qu'un écueil sous-marin a surgi entre l'île Cérigo et le cap Malée.

Ces divers renseignements sont tirés d'une seconde lettre des plus curieuses, écrite par M. François Lenormant à M. Saint-Claire Deville.

— Les chutes du Niagara n'existent plus. Dans une lettre que publie le *Nouveliste de Rouen*, M. Byng, membre de l'Académie scientifique de Philadelphie, rend compte de ce fait extraordinaire qu'avaient précédé plusieurs phénomènes qui s'étaient manifestés depuis quelques semaines : ainsi des blocs de pierre d'un volume considérable forment la crête du barrage s'étaient détachés, et par les trouées ainsi pratiquées, l'eau trouvant un écoulement plus rapide, se précipitait en jets énormes bien au delà des limites où tombent les nappes des deux chutes.

Voici quelques extraits de la lettre de M. Byng, datée du 10 février ; nous les reproduisons sous toute réserve :

« La nuit dernière, vers deux heures du matin, au milieu du grondement que la chute des nappes liquides produit sans cesse, une formidable détonation a éveillé en sursaut tous les habitants de l'hôtel. Lorsque j'ai ouvert ma fenêtre, j'ai pu encore entendre l'écho de ce bruit auquel je n'en puis comparer aucun autre.

C'eût été folie que de chercher en ce moment à en connaître la cause. La nuit était très obscure et il faisait un froid de glace.

À peine l'aube paraissait-elle, que nous nous pressâmes d'aller aux chutes. Ce ne fut pas sans effroi que nous découvriâmes la cause de ce bruit extraordinaire.

Au pied de l'île, une trouée s'était ouverte sur plus de trente mètres de large. L'eau se précipitait avec fureur par cette ouverture, et, décrivant un arc de cercle de plus de cinquante mètres de rayon, allait déverser ce que nous appelons en physique une *veine liquide* — colossale — entièrement indépendante de la nappe des chutes, dans le bassin qui se trouve au-dessous, et dont les eaux chargées d'une boue blanchâtre ressemblaient à un immense étang de lait en ébullition.

Il était huit heures du matin ; un vent violent soufflait du nord ; les eaux, soulevées comme en pleine mer, produisaient des vagues énormes qui, malgré la rapidité du courant, arrivaient jusque sur les barrages.

Vers neuf heures, la tempête augmenta encore. On aurait dit que le sol tremblait sous nos pieds, tant était devenu intense le tonnerre que produisaient les eaux descendant des grands lacs avec un volume inusité.

Tout à coup l'air, la terre, le fleuve, tout ce qui nous environnait fut agité d'une commotion subite, et nous nous trouvâmes au milieu d'un nuage de vapeurs impénétrable à la lumière, au sein duquel grondait tout les orages des Cordilières.

Que s'était-il passé ?

En quelques secondes, ce bruit effroyable s'était apaisé.

Le vent eut bientôt dissipé l'obscurité, et comme par un prestige magique, la scène que nous avions sous les yeux quelques instants auparavant se trouvait entièrement changée.

Le barrage nord, qui touchait à la rive américaine, venait de s'écrouler sans laisser d'autre trace que de aiguille rocheuse qu'on devinait plutôt qu'on ne les voyait sous le cours des eaux qui venaient se déverser par cette porte subitement ouverte. On les voyait, en portant les regards vers le haut du fleuve, arriver avec une rapidité vertigineuse sur une pente de plus de trois mille mètres de longueur, et

bouillonner en cascade sur des escaliers semblables aux énormes degrés des Pyramides, qu'on n'avait encore pu apercevoir.

Quant au barrage qui rejoint la rive canadienne, il était demeuré intact, ou à peu près, mais il s'élevait, nu, comme une muraille gigantesque de plus de 40 mètres de hauteur.

Je ne roue dépeindrai pas l'île juchée au sommet de la brèche, qui menace ruine le pont suspendu à une élévation qui fait frissonner rien que d'y penser ; le changement radical que ce nouvellement apporte dans le régime du Niagara et peut-être des lacs qui l'alimentent. Je veux laisser votre imagination s'exercer sur ce sujet.

Ce résultat était prévu par la science géologique ; mais rien, jusqu'à ces derniers temps, ne pouvait faire supposer qu'il fut aussi rapproché. Toujours est-il que l'esprit essentiellement pratique de mes compatriotes s'en empare dès à présent : j'entends dire autour de moi qu'on se propose d'utiliser la partie du barrage restée debout pour établir une communication directe entre la rive américaine et la rive canadienne.

De graves désordres ont eu lieu samedi à l'école polytechnique de Zurich, à la suite du renvoi d'un élève appartenant à une société qui n'a pas aboli le duel.

Deux cents élèves ont voulu donner un charivari au directeur de l'école ; la police et les gendarmes sont intervenus, et une lutte s'est engagée. La police, faisant usage de ses armes, a blessé grièvement plusieurs étudiants ; l'un d'eux a eu la tête fendue d'un coup de sabre.

On a fait une quinzaine d'arrestations.

La petite vérole sévit, dit-on, en ce moment à Marseille. Les élèves du Lycée et de plusieurs établissements, d'instruction publique ont été, assure-t-on, en partie rappelés dans leurs familles.

Un fait assez rare dans une commune de 310 habitants se produit actuellement à Montmacu, arrondissement de Compiègne : il y a eu sept mois, le 6 mars courant, qu'aucun acte de l'état civil n'a été inscrit sur les registres, ni mariages, ni naissances, ni décès, ni même de publication de mariage.

La *Patrie* annonce que le roi des îles Sandwich vient de choisir pour son ministre des affaires étrangères un Français, M. de Varigny, qui occupait précédemment le poste de ministre des finances.

Il y a quelques jours, dit la *Gazette des tribunaux*, des ouvriers maçons, en fouillant les constructions d'une propriété à Bourg-la-Reine, ont trouvé des vases de grès, contenant, l'un 160 pièces d'argent, et l'autre 25 pièces d'or. Ces monnaies, dont les coins avaient été complètement effacés par le temps, paraissent avoir été fabriquées au quatorzième siècle, sous le règne de Philippe-le-Bel.

Un accident assez amusant est arrivé samedi à la station de Mons. Un chauffeur, en l'absence du machiniste, n'avait rien à faire sur sa locomotive. Pour charmer son loisir, il imagine de faire marcher son terrible véhicule. Il y réussit parfaitement : la locomotive marcha et marcha très bien ; seulement, ce n'est pas tout de savoir marcher, il faut s'arrêter à temps ; la science de notre chauffeur n'allait pas jusque là.

Devant lui se trouvait un assez vaste bâtiment en planches, servant d'abri aux ouvriers de la nouvelle station. Voyant qu'il allait vers cette construction, il voulut rétrograder. Peine inutile, efforts superflus ! la locomotive continua de marcher en avant, rencontra la maison de planches et passa au travers avec une facilité étonnante. Notre homme en a été quitte pour la peur et pour d'assez fortes contusions produites par la chute des solives et des planches qui lui sont tombées sur la tête.

Vous connaissez Lassouche, le désopilant pensionnaire du théâtre du Palais-Royal, le type par excellence du Frontin moderne, la livrée faite homme, et la domesticité incarnée. Eh bien ! frémissez, membres du conseil du sceau des titres, juges d'armes héraldiques, volez vos faces augustes, Lassouche est noble, Lassouche est baron.

Le baron Bouquin de Lassouche, ni plus ni moins, et bien mieux, Lassouche est riche, riche, riche, trois ou quatre fois millionnaire, à ce qu'on assure, par la grâce d'un héritage inespéré. Ah ! la bonne farce et le beau dénouement ! Que va faire M. le baron ? En attendant qu'il aille dans ses terres se faire reconnaître de ses vassaux, Lassouche continue à jouer dans le *chic*, je ne sais quel rôle de confesseur ahu ri. C'est d'un bon camarade, mais cela manque peut-être un peu de noblesse.

Il y a, dans *Robert-le-Diable*, tout le monde le sait, deux principes en lutte : le principe du bien représenté par Alice, et celui du mal, représenté par Bertram. Chacun des deux personnages veut entraîner à soi le jeune duc de Normandie. Cependant, au dernier combat que se livrent la basse taille et le *contralto* sous le porche de l'église, où le *ténor* est attendu par la *prima donna*, c'est Alice qui ordinairement l'emporte ; mais il ne lui faut rien moins, pour convaincre Bertram d'imposture aux yeux de Robert, qu'une lettre de la mère du fils de sa protectrice.

Bertram, c'est à-dire l'esprit du mal, a été sur le point hier, raconte le *Sicde*, de triompher à l'Opéra, et d'entraîner avec lui l'infortuné Robert dans la fournaise ardente. Mlle Mauduit, qui jouait Alice, avait oublié la lettre de la mère du jeune prince, de sorte que lorsqu'elle lui cria

de toute la force de ses poutours : *Lis cet écrit redoutable* ! Robert répondit : *Quel jour ?* « Donne ! » et pendant que Mlle Mauduit cherchait en vain son écrit redoutable, Bertram s'avantait vers la trappe qui allait s'ouvrir.

Une inspiration vient enfin à Alice ; elle attire Bertram et Robert vers le trou du souffleur, et fait comprendre à ce dernier que, pour sauver des griffes de Satan l'amant de la princesse de Sicile, elle a besoin d'un écrit redoutable quelconque.

L'écrit redoutable de Mlle Mauduit f cria le souffleur dans les troisième dessous, et d'écho en écho le cri se répète. Enfin un papier circule de main en main ; il s'élève bientôt au niveau de la rampe. Alice le saisit. Il était temps.

Lisez, prince ! dit Mlle Mauduit à M. Gueymard.

Lisez vous-même, fait gracieusement le *ténor* en tendant le papier ouvert à Alice. La scène finissait. Mlle Mauduit jette les yeux sur le papier, et s'aperçoit que s'il est redoutable ce n'est pas pour elle. En effet, c'était le rengagement d'Alice avec augmentation d'appointements. Le spirituel secrétaire de l'Opéra, M. Camille du Locle, qui venait de le recevoir des mains de M. Perrin, avait saisi avec empressement cette circonstance pour le faire passer à la jeune et intéressante débutante.

Un négociant, M. Charles P..., passait vers dix heures du soir sur le boulevard des Italiens. Une jeune dame, élégamment vêtue l'aborde.

Comment allez-vous, cher vicomte ? lui dit-elle en lui tendant la main. Vous devenez rare à nos réunions. C'est mal.

Pardon, madame, répondit-il. Vous vous trompez assurément. Je n'ai pas l'honneur de vous connaître.

La dame l'examine attentivement et s'écrie d'un air extasié : — C'est surprenant, vous ressemblez à s'y méprendre à un de mes amis, le vicomte Roger. C'est vraiment extraordinaire. Rien n'y manque, tout est identique entre vous et lui, jusqu'au son de votre voix...

Que ne suis-je le vicomte ? dit galamment M. Charles P...

Cette ressemblance est si frappante, ajouta l'inconnue, que, si vous avez quelques instants à perdre, vous m'accompagnez chez madame de D..., qui reçoit ce soir. Je parie qu'on vous y prend pour le vicomte, à moins qu'il ne s'y trouve lui-même, ce qui serait plus drôle.

M. P... se laissa entraîner, et bientôt il pénétrait avec l'inconnue au deuxième étage d'une maison de la rue Lamartine.

La maîtresse de la maison vint au devant d'eux. Bonsoir, vicomte, dit-elle en apercevant M. P..., puis s'adressant à l'inconnue, elle ajouta. — Tu viens bien tard, Louise. J'ai eu peu de monde ce soir : on s'est retiré de bonne heure ; je suis seule.

On passa dans un salon splendide, le thé fut servi et M. P... resta deux heures en compagnie de deux femmes charmantes et spirituelles.

En entendant sonner minuit, Louise s'écria : — Si tard ! le temps passe vite en si bonne compagnie. Allons, vicomte, il est temps de se retirer.

Et ils prirent congé de la maîtresse du logis avec toutes les formes de la plus exquise politesse.

Vous voyez, dit Louise, lorsqu'ils furent dans la rue, qu'on vous a parfaitement pris pour le vicomte. Je n'ai pas trahi le secret, et d'ailleurs j'aurais été fort embarrassée de vous présenter comme étant vous-même, puisque je n'ai pas l'honneur de vous connaître.

M. P... put à peine répondre. Malgré lui ses yeux se fermaient ; sa tête devenait lourde, un sommeil invincible le gagnait.

Un coupé passa, la dame le fit arrêter. — Reconduisez-moi, dit-elle au négociant, et elle le poussa dans la voiture. Il y monta sans presque avoir conscience de ce qu'il faisait. Cependant il entendit la dame dire au cocher : Rue du Helder.

Le matin à sept heures, M. P... qui dormait profondément dans le coupé, fut réveillé par le cocher, qui lui demanda s'il devait rester longtemps là. Il fut quelques instants sans pouvoir répondre, puis ses souvenirs lui revinrent. — Où est la dame qui était avec moi ? demanda-t-il. — Nous sommes arrivés ici vers une heure, elle est descendue et est rentrée.

Où ? — Dans une maison voisine ; je ne sais trop laquelle, dit le cocher.

Je suis mystifié, pensa le négociant, et, résigné, il fouilla dans sa poche pour payer le cocher, mais il n'y trouva plus son porte-monnaie qui contenait 500 francs, et s'aperçut qu'il n'avait plus sa montre ni sa bague ornée d'un diamant.

Je suis dépourvu ; conduisez-moi à mon domicile, là je paierai, dit-il au cocher.

Où demeurez-vous ? — À Bercy.

Ah ! je la connais celle-là. Vous êtes encore un farceur, vous voulez me la faire à l'oseille ; ça ne prend pas.

Et il appela les sergents de ville qui conduisirent le négociant au poste. Il justifia de son honorabilité, raconta l'aventure et le commissaire de police fit une enquête par suite de laquelle les deux femmes dont nous avons parlé ont été arrêtées, ce sont deux intrigantes qui n'en sont pas à leur coup d'essai. Le thé offert à M. P... contenait un narcotique. Il paraît qu'à l'aide de manœuvres semblables à celles que nous venons de raconter, ces chevalières d'industrie ont fait de nombreuses dupes.

Au Havre-de-Grâce, en pleine rue de Paris, on lit sur une enseigne l'indication suivante :

« Bureaux de placement pour les dames seules ou avec mariages. Nous croyons jusqu'à présent qu'il n'y avait que deux sexes, le masculin et le féminin.

Après ça, les Latins ayant le neutre, les Havrais ont peut-être cru pouvoir en créer d'autres.

COMMISSION DES FINANCES

DU MEXIQUE A PARIS.

Le coupon du 1^{er} avril 1866, de l'Emprunt Mexicain 6 0/0 1864 et des obligations 1863, 1^{er} et 2^{es} séries, sera payé à la caisse de la Compagnie, 6, rue du Mont-Thabor.

Le bureau de dépôts, où les coupons seront reçus au nombre de 40 et au-dessus, sera ouvert à partir du lundi 12 mars 1866.

16, 21, 25 et 30 mars. 5921 4526

Nous engageons vivement les pères de famille qui se préoccupent de l'avenir de leurs enfants, à recourir à l'institution des assurances sur la vie. Ils n'ont qu'à s'adresser à la Compagnie d'Assurances générales, rue de Richelieu, 87, à Paris, ou à MM. Loncke père et fils, directeurs particuliers à Lille, 20, rue de la Barre.

Cette compagnie, fondée en 1819, est la plus ancienne des sociétés françaises. Elle distribue et envoie gratuitement à toutes les personnes qui lui en font la demande, des notices sur ses diverses opérations.

BULLETIN FINANCIER

Paris le 16 Mars.

La seconde quinzaine de mars ne s'ouvre pas dans de meilleures conditions de hausse que la première. La politique extérieure, redevenue incertaine, trouble davantage les esprits et inquiète plus vivement les intérêts que l'agitation un peu factice à laquelle nous font assister les débats du palais Bourbon.

Les consolidés anglais ont perdu 1/8 à 87 1/4 à 3/8. La rente (coupon détaché) perd 05 c. à 68 87 1/2, après avoir fait 68.95. L'Italien a fait 61.80 au plus haut, 61.60 au plus bas et reste à 61.70. Le Mobilier s'est tenu de 700 à 692.50 et l'Espagnol de 406.25 à 402.50. Les chemins sont moins fermes que ces jours derniers. Le Lyon reste à 910, l'Orléans à 978.75, les Autrichiens à 405. Les Lombards à 416.25, les Sardes à 130; les Romains à 142.50 et le Saragosse à 226.25. Les Mires sont cotés 38.50.

Cours moyen du comptant : 3 0/0 68, 72 1/2. 4 1/2 0/0 97.60

Banque de France 3.550.

Crédit Foncier 1.360.

COURS DE LA BOURSE

Du 17 mars 1866.

Cours de ce jour Cours précédent
3 0/0..... 68 63 1/2 — 3 0/0..... 68 72 1/2
1 1/2 0/0..... 97 68 — 4 1/2 0/0..... 97 60

COMMERCE

Marseille, 15 mars. — Cotons : les nouvelles de Liverpool redonnent de la fermeté à cet article ; le Jamel disponible est remonté à 290 fr.

16 mars. — Cotons : formes, mais affaires lentes ; Jamel, disponible et courant du mois, 290 ; Tarsons, 180.

Anvers, 14 mars. — Laines. — Le marché pour cet article reste par continuation ferme et la demande continue régulière. Hier et aujourd'hui, il s'est vendu env. 100 balles laines de la Plata, en divers lots.

New-York, 3 mars, soir. — Cotons, plus ferme ; middling 44 cent. — Or, 134 5/8. New-Orléans, 27 février. — Middling 45 à 46. Du 2 mars. — Coton, ferme. On annonce des recettes plus faibles.

Mobile, 1 mars. — Coton, ferme ; middling 42. Recettes de la semaine 12,000. Pernambuco, 24 février. — Cotons, Jamel, 23 1/2 ; Broach, 16 1/2 ; Oomrayutta, 16 ; Bengale, 13 1/2 ; Chine, 17 1/2, monnaie. Tenevelly, 15 1/2 ; Scinde, 13 3/4.

Belfast, 12 mars. — Fabrication à la mécanique. Toiles légères pour le blanchiment. — Bien qu'on ne puisse dire que la demande soit active, il s'est cependant traité un chiffre d'affaires important. Les genres gros sont d'une vente difficile, les genres plus fins sont rares.

Grosses toiles. — Quelques fabricants sont encore engagés à l'avance, pas de changement dans les prix.

Fabrication à la main. Toiles légères pour le blanchiment. — La demande a été très-bonne pendant la semaine, à de pleins prix. Stock très réduit encore.

Grosses toiles. — Demande belle aux prix dernièrement cotés. Toiles à mouches. — Demande inactive ; prix sans changement. Batiste. — Demande soutenue ; prix stationnaires.

Toiles blanches et apprêtées. La demande pour le Continent est toujours bonne, au regard à cette époque de l'année. La demande pour l'Amérique est particulièrement calme, cela tient en partie à ce que la saison s'ouvre un mois plus tard que d'ordinaire. Prix toujours fermes.

Havre, 16 mars. Coton. Les bonnes dépêches de Liverpool ont fait continuer les affaires avec entrain hier soir, principalement pour le Havre qui se payait un peu plus cher, on a été de good middling Louisiana, à 245 fr., et de Brésil, départ de février et mars, à 250 fr. Ce matin, nous restons avec une demande active pour le livrable, à prix de plus en plus tendus ; en disponible, il y avait aussi un bon courant d'affaires ; à prix très fermes.

Les courtiers en réalisant la cote, ont monté de 3 à 7 fr. les Brésil et quelques sortes de l'Inde. Les ventes, à quatre heures, vont à 2,572 h. Laines. Monte Video en suit traitées de 1 fr. 75 à 2 fr. 55.

Liverpool, vendredi. Ventes de la semaine, 91,000 h., dont 58,000 h. pour la consommation ; exportation réduite, 12,000 h. ; arrivages, 44,000 h. ; stock réel, 420,000 h., dont 197,000 h. Amérique. Aujourd'hui, ventes, 15,000 h. prix tendus.